

Le garage municipal et l'écocentre de la Ville de Bois-des-Filion est maintenant certifié « ICI on recycle + » : première réalisation du nouveau Plan Vert 2024 – 2028

Bois-des-Filion, le mercredi 20 mars 2024 – Le garage municipal et l'écocentre de la Ville de Bois-des-Filion viennent officiellement de recevoir l'attestation « ICI on recycle + » niveau Mise en œuvre de l'organisme Recyc-Québec. Ce programme de reconnaissance a pour objectif d'honorer les organisations proactives et engagées à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles.

Il s'agit de la première réalisation du tout nouveau Plan Vert 2024 – 2028 que la Ville de Bois-des-Filion vient de présenter. Il s'agit là de l'outil de référence sur lequel la Ville s'appuiera pour mener à bien ses prochaines actions en matière d'environnement.

Pour obtenir cette reconnaissance, les équipes œuvrant au garage municipal et à l'écocentre ont mis en œuvre de nombreuses actions de réduction à la source et de récupération. Parmi les pratiques marquantes, notons qu'au garage municipal :

- On favorise l'entretien et la réparation plutôt que le remplacement lorsque des objets ou outils sont défectueux ;
- On pratique l'herbicyclage lors de la tonte des parcs et espaces verts ;
- On valorise les résidus domestiques dangereux (RDD) et les matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD) plutôt que de les envoyer à l'enfouissement ;
- On fournit de la vaisselle, des bouteilles d'eau et un filtre à café réutilisable dans la salle des employé.es ;
- On utilise du papier composé d'au moins 30% de fibres postconsommation ;
- On sensibilise les employé.es à la réduction à la source et à la saine gestion des matières résiduelles.

Par ailleurs, dans cette deuxième mouture du Plan Vert, onze (11) champs d'activités touchant tous les aspects de la vie municipale sont répertoriés et permettront notamment au terme du plan de recycler 75 % de nos matières recyclables, d'instaurer des mesures d'économie de l'eau potable, de protéger l'écosystème de la rivière des Mille-Îles ou encore de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser l'agriculture urbaine.

« Je suis particulièrement fier de ce Plan Vert 2024 - 2028, explique le maire de Bois-des-Filion, Gilles Blanchette. En atteignant les objectifs que nous nous sommes fixés, nous serons collectivement bien plus résilients face aux défis posés par les changements climatiques. D'ailleurs, de poursuivre M. Blanchette, nous pouvons nous enorgueillir des nombreuses actions et réalisations que nous avons menées à bien au cours des dernières années ».

« Bois-des-Filion se démarque une fois de plus par ses objectifs ambitieux en matière de gestion des matières résiduelles, poursuit Monsieur Blanchette, et les nombreuses actions comprises dans le nouveau Plan Vert 2024-2028 sont là pour le démontrer. Je vous rappelle que l'environnement et la saine gestion des matières résiduelles sont des priorités non seulement au garage municipal et à l'écocentre, mais aussi, dans l'ensemble de la Ville de Bois-des-Filion ».

D'ailleurs, il est à souhaiter que l'obtention de cette certification bien méritée et la mise en place du Plan Vert 2024 – 2028 inspirent d'autres industries, commerces et institutions à se lancer dans une démarche environnementale similaire.

Ville pionnière des Basses-Laurentides aux dimensions humaines, fière de son caractère champêtre et de son splendide environnement riverain, Bois-des-Filion propose une qualité de vie reconnue et une économie prospère à ses 10 500 habitants.

- 30 -

PLAN VERT 2024 – 2028



Informations :

Nicolas Carette
Directeur des Communications
450 621-1460 #1017
ncarette@villebdf.ca